

Compte rendu du CHSCT du 20/06/2013

Département de l'Orne

A l'ordre du jour :

- 1) *Information dans le cadre de la procédure de consultation sur le projet de relogement du point relais de La Ferté Macé.*
- 2) *Point d'information sur les éléments clés du référentiel immobilier et l'aménagement actuel des agences.*

La Ferté Macé :

La CGT a rappelé d'entrée, l'opportunité de transformer le bureau détaché en site de plein exercice. Ce serait pour la direction de passer des écrits aux actes quant on parle d'être au plus prêt des Demandeurs d'emploi.

Il serait dommage de constater à cours thermes un manque de bureaux.

La direction reste sur une même configuration d'organisation avec un début de glissement vers le plein exercice dans le temps. (1 agent FRG) Mais cela reste très timide.

Pour mieux appréhender le nombre de bureau nécessaire, la CGT a demandé les effectifs y compris CDD et contrats aidés.

Nous avons eu une fin de non recevoir. En invoquant que le référentiel immobilier ne prend en compte que les CDI dans la conception de locaux.

Il a été réclamé des plans plus lisibles et précis.

Le parking a été longuement abordé. (Accès) La question sera revue.

Les interrogations des agents ont été prises en compte. Il a été confirmé une imprimante par bureau en plus de l'imprimante centralisée partageable.

Les questions remontées lors de la rencontre avec les agents (site actuel) ont été abordé.

Bruit, chaleur espace.... Le service logistique prend des dispositions pour y répondre favorablement A suivre

Référentiel immobilier :

Il nous a été fait une explication sur un document de synthèse (leur synthèse)

Il a été réclamé le dossier complet.

Il a été rappelé qu'il n'y a pas d'affectation de bureau nominatif.

Des bureaux semi ouverts et que 10% sont fermés par une porte. Les bureaux n'ayant pas cette configuration seront modifiés pour respecter le référentiel.

S'il y a une imprimante centralisée partageable, ce sera en complément des imprimantes individuelles par bureau.

Réorganisation de l'agglomération de Caen :

La réorganisation de l'agglomération de Caen aurait des incidences aussi pour les agents de l'Orne (ATT, PST).

Il a été demandé que ce dossier soit abordé en CHSCT dans l'Orne.

La Responsable DT reconnaît que personne ne sera épargné dans cette réorganisation (ATT, PST). Elle a pris note.

Prochain CHSCT vendredi 5 juillet avec comme ordre du jour la consultation sur le relogement du point relais de La Ferté Macé.